



Association
Sportive Et Artistique
de
Bourges



SAISON 2024-2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 26/02/2026

Maison de l'Armement – 98 Bd Lahitolle, Bourges

PROCÈS-VERBAL

Rédacteurs : Frédéric Jacquet et Pascal Mabire (Secrétaire et Secrétaire-adjoint)

Autorités présentes :

Monsieur **Daniel DUMAS**, adjoint au sous-directeur affaires générales de DGA TT et correspondant DGA TT des associations liées au site.

Monsieur **Olivier SEGURA**, Vice-Président de la Ligue Centre-Val de Loire (LCVL) de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD).

Vérification du quorum

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 805

Quorum : 10%

Nombre d'adhérents présents : 82

Nombre d'adhérents représentés : 109

Le quorum étant atteint (191 adhérents présents ou représentés), Philippe BERTON, Président de l'ASEAB, déclare ouverte l'Assemblée Générale à 18h09 et présente l'ordre du jour. La liste des personnes présentes ou représentées est en **PJ-00**.

Table des matières

0) Préambule.....	3
1) Approbation des procès-verbaux des assemblées générales 2023-2024	3
2) Rapport moral du président	3
3) Rapport d'activité	3
a) Bilan et analyse des effectifs	3
b) Rapport de gestion du Comité Directeur et action de formation	3
c) Rapport des activités sportives et culturelles.....	3
d) Bilan des assurances	4
e) Bilan des véhicules.....	4
4) Rapport Financier	4
a) Bilan	4
b) Compte de résultat.....	4
c) Affectation du résultat.....	5
d) Rapport des contrôleurs internes.....	5
e) Tarifs 2026/2027.....	5
f) Vote de désignation des contrôleurs internes	6
5) Allocution des personnalités présentes	6
6) Election des membres du CODIR	6
7) Points divers et questions.....	7
8) Remise de récompenses.....	7
9) Clôture de l'AG.....	7

Approbation des PV des AG ordinaires

0) Préambule

L'ensemble des documents présentés lors de cette AG a été déposé sur le site ASEAB 15 jours avant la présente AG conformément aux statuts. Tous les adhérents ont été destinataires d'un message contenant la procédure et le lien pour y accéder.

Scrutateur de vote pour l'AG : Mme Julia PEREIRA et Mr Bruno CHARLES

1) Approbation des procès-verbaux des assemblées générales 2023-2024

Proposition d'approbation



*Vote 1 : approbation des PV des AG ordinaires 2023-2024 du
06/02/2024*

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

Le PV de l'AG est adopté à l'unanimité

2) Rapport moral du président

Aucune remarque n'est faite au sujet du rapport moral du Président de l'ASEAB après que, conformément aux statuts de l'association, il ait été entendu par l'assemblée.

L'intégralité de ce rapport figure en **PJ-01** au présent procès-verbal.

3) Rapport d'activité

a) Bilan et analyse des effectifs

Le secrétaire présente le bilan et l'analyse des effectifs de la saison 2024-2025. Tous ces chiffres sont détaillés en **PJ-02**.

Le nombre d'adhérents 2024/2025 est de 796 dont 38% de féminines. Le nombre de pratiquants s'élève à 901 (la différence vient du fait que des adhérents pratiquent plusieurs activités).

b) Rapport de gestion du Comité Directeur et action de formation

Le secrétaire présente et commente le rapport de gestion du CODIR qui figure de façon détaillée en **PJ-03**.

c) Rapport des activités sportives et culturelles

Le secrétaire présente et commente une synthèse du rapport d'activité des sections qui figure dans son intégralité en **PJ-04**.

L'ASEAB en quelques chiffres :

- **20 sections** : Art plastiques – Calligraphie ; Billard ; Bowling ; Course à Pied ; Cyclisme ; Danse et Yoga ; Golf ; Gym d'entretien ; Modélisme-Aéromodélisme ; Musculation ; Musique ; Œnologie ; Parachutisme ; Photographie ; Sports nautiques ; Ski ; Tennis ; Tir à l'Arc ; Tourisme moto ; VTT.
- **24 Activités** différentes ;
- **20 séances** de cours par semaine soit **2400 heures** de cours pour la saison 24/25
- **8 possibilités** d'animation en semaine ou en week-end ;
- **127 participations** à des manifestations ou compétitions ;
- **151 sauts** en parachutes ; **442 813 kms** parcourus par les cyclistes ;
- 1 spectacle de danse qui a attiré 800 spectateurs au Palais d'Auron

d) Bilan des assurances

Le secrétaire présente et commente le bilan des assurances. Ce bilan figure en **PJ-06**.

e) Bilan des véhicules

Le secrétaire rappelle que seuls les ressortissants du MINARM peuvent conduire les véhicules de DGA TT. Il rappelle également l'obligation de déclarer la sortie des véhicules sur SYGEASSUR avant la sortie. Le bilan d'utilisation de véhicules est en **PJ-05**.



Vote 2 : approbation du rapport d'activité 2024-2025

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

4) Rapport Financier

Le trésorier présente et commente le rapport financier de la saison 2024-2025 dont le détail figure en **PJ-07**. Il analyse et explicite successivement le bilan et le compte de résultat.

a) Bilan

L'actif net de l'association se monte à 250 501 €, dont 23 586 € d'actif immobilisé, 202 906 € de disponibilités, 15 400 € de créances et 8 610 € de charges constatées d'avance.

Le passif net de l'association se monte à 250 501 €, dont 208 500 € de capitaux propres, 41 500 € de provisions, 128 € de dettes et 373 € de produits constatés d'avance.

b) Compte de résultat

Le total des produits s'élève à 222 856 €, pour un total de charges de 214 153 €.

Le résultat après dotation aux amortissements est un excédent de 8 704 €.

c) Affectation du résultat

Le Comité Directeur propose d'affecter l'excédent de l'exercice 2024/2025 d'un montant de 8 704 € :

- pour 8 704 € au Report à nouveau.

d) Rapport des contrôleurs internes

L'un des deux contrôleurs aux comptes, Patrick FOUCHER, lit le rapport que Nadia RODRIGUEZ et lui-même ont établi sur la qualité de la comptabilité de l'exercice 2024-2025 de l'ASEAB. Ce rapport figure en **PJ-08**.

Les comptes font ressortir un bénéfice comptable de **8704€** et sont véritables et sincères, le bilan au 31 août 2025 arrêté à la somme de 250 501 € donne une image fidèle de l'association.



Vote 3 : approbation du rapport financier 2024-2025.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



Vote 4 : approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

La proposition d'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

e) Tarifs 2026/2027

Avec les hypothèses prises :

- Cotisations : maintien à 22 €
- Remboursement de frais des bénévoles :
 - Déplacement individuel en véhicule personnel : 0,35 €/km
 - Déplacement collectif en véhicule personnel : 0,40 €/km
 - Déjeuner : 20 € maximum
 - Dîner : 30 € maximum
 - Nuit province : 90 € maximum
 - Nuit région parisienne et grandes villes : 120 € maximum
 - Paris : 140 € maximum (cotisation, remboursement)



Vote 5 : approbation du montant de l'adhésion et des tarifs.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

Le montant de l'adhésion et les tarifs pour la saison 2026/2027 sont approuvés à l'unanimité

f) Vote de désignation des contrôleurs internes

Patrick FOUCHER, membre de section cyclisme, et Nadia RODRIGUEZ, responsable de la section gymnastique, se représentent aux postes de contrôleurs internes.

Philippe BERTON soumet ces candidatures au vote de l'AG.



Vote 6 : désignation des contrôleurs internes.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 191

La désignation des contrôleurs internes est approuvée à l'unanimité

5) Allocution des personnalités présentes

Daniel DUMAS représentant la direction de DGA Techniques terrestres :

La direction de DGA Tt apprécie fortement l'association. C'est une association active, importante pour le centre et qui donne de la vivacité aux personnels.

Olivier SEGURA représentant la Ligue Centre Val de Loire de la Fédération des Clubs de la Défense :

ASEAB est le plus gros club de la ligue devant le CSA des EMB (pour une différence d'une quarantaine d'adhérents).

Olivier SEGURA a présenté la Fédération de Lutte contre le Dopage (FLD) dans le but de recruter des volontaires. La FCD et les ligues s'engagent contre le dopage, il sera recherché deux escortes par club pour accompagner, en cas de contrôle antidopage lors des compétitions, les sportifs jusqu'au lieu de prélèvement. Une autoformation sur le site de la FLD est en place.

Pour rappel, la FCD organise des stages de formation de formateurs. Ces formateurs animeront les stages de formations ligues sur les fonctions statutaires.

6) Election des membres du CODIR

- Nombre de bulletins : 191
- Nombre de bulletins nuls : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 186
- Membre coopté :

○ Lucia BASTIEN	186 voix	Cooptation validée par l'AG
• Candidats :		
○ Pauline WIBAUT	181 voix	Elue
○ Brigitte SIFFERT	180 voix	Elue
○ Jean-Luc BUILLET	179 voix	Elu
○ René COULET	179 voix	Elu
○ Jean-Luc COUPEAU	174 voix	Elu
○ Philippe BERTON	164 voix	Elu
○ Christian VERRIERE	141 voix	Elu
○ Stéphane CHAIGNEAU	131 voix	Elu
○ Alban LAROSE	86 voix	Non Elu
○ Yannick VRIGNAUD	49 voix	Non Elu

7) Points divers et questions

Présentation des visuels des nouveaux maillots hommes et femmes.

8) Remise de récompenses

Le président remet les lettres de félicitations de la Ligue Centre Val de Loire à :

- Monsieur Luc ROCHER
- Monsieur Philippe GUERMEUR

9) Clôture de l'AG

En l'absence d'autres questions diverses et après avoir remercié à nouveau les autorités présentes et l'ensemble des adhérents présents et représentés pour leur participation à cette Assemblée Générale, Philippe BERTON clôt l'assemblée générale à 20h35.

Le Secrétaire-général

Frédéric JACQUET

Le secrétaire-adjoint

Pascal MABIRE

Le Président

Philippe BERTON